

ANNEE 2022

**SEANCE PUBLIQUE
DU 15 JUIN 2022**

Délibération n°

2022054

Date de convocation : 10/06/2022

Date d'affichage : 16/06/2022

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 17
Pouvoirs : 5
Nombre de votants : 22

Vote : 22
Pour : 22 (dont 5 pouvoirs)
Abstention : 0
Contre : 0

Adopté à l'Unanimité

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE BASSUSSARRY**

L'an deux mille vingt-deux, le 15 juin à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle Elgarrekin, Place de l'Eglise à Bassussarry (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 10 juin 2022, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Michel LAHORGUE, Maire & Ms Yannick BASSIER, Cédric BRESAC, Jean-Baptiste HALTY, M. Bernard COMBES, M. Arnaud PAVLOVSKY, Philippe ENSALES, Christian GARRIGUES.

Mmes Valérie RECARTE, Guénaël LE CAM, Valérie ETCHART, Marie ROSPIDE, Laure TREMOUILLE, Sylvie ITHOURRIA, Fleur BEYRIS, Nathalie HARAN, Céline FAYS,

Absents excusés : Frédéric ETCHEGARAY (pouvoir à M. Arnaud PAVLOVSKY), Marc PERRIER (pouvoir à M. Michel LAHORGUE), M. Mikel AMILIBIA, Emmanuelle DALLET (pouvoir à Mme Valérie RECARTE), Maud BARRAL (pouvoir à M. Yannick BASSIER), Bénédicte LARCEBEAU (pouvoir à Mme Fleur BEYRIS).

Secrétaire de séance : Mme Marie ROSPIDE

**OJ n°8 : FIXATION DES TARIFS DES CAMPS ORGANISES
PAR LE LOCAL JEUNES - ETE 2022**

Rapporteur : Mme Emmanuelle DALLET, adjointe déléguée aux affaires sociales

Le Local jeunes organise deux séjours pendant les vacances d'été 2022 :

1) Séjour à Barcelone du 9 au 16 juillet 2022 :

Le tarif proposé s'élève à 250€ (ou 130€ pour les bénéficiaires de l'AVE CAF) et 266€ pour les personnes non domiciliées à Bassussarry. Il tient compte :

- Du transport en minibus,
- De l'hébergement au Camping Sitges, à Sitges (40Km de Barcelone),
- De la nourriture,
- Deux journées à Port Aventura, visite du stade de Barcelone, le zoo, Le Parc Guell, Les Ramblas, la Sagadra Familia et journées plage, piscine et jeux...

2) Séjour « de la montagne à l'océan » (à Louvie Juzon et Hendaye) du 22 au 26 août 2022 :

Le tarif proposé s'élève à 265€ (ou 190€ pour les bénéficiaires de l'AVE CAF) et 275€ pour les personnes non domiciliées à Bassussarry. Il tient compte :

- Du transport en minibus,

- De l'hébergement à Hendaye en ½ pension au centre de vacances Bella Vista et en gîte en gestion libre à Louvie Juzon.
- Des activités : Surf, Rafting, Accrobranches, Rando, Plage...

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications données,

Après en avoir délibéré,

- **Fixe** les tarifs des séjours proposés, comme suit :

➤ **Barcelone** : 250€ (ou 130€ pour les bénéficiaires de l'Aide au Temps Libre de la CAF) et 266€ pour les personnes non domiciliées à Bassussarry

➤ **De la montagne à l'océan** : 265€ (ou 190€ pour les bénéficiaires de l'AVE CAF) et 275€ pour les personnes non domiciliées à Bassussarry.

Fait à Bassussarry, le 15 juin 2022.

Le Maire,

Michel LAHORGUE

